

**QUELLE CONTRIBUTION DE LA CULTURE ET  
DE LA RELIGION A L'EFFORT DE PAIX AU  
BURKINA ?**

Abbé Jean Baptiste SANOU

PANEL SEPARAR

18 juin 2023

# Introduction 1/3

- **La paix** = une harmonie dynamique des relations sociales qui est le résultat d'interactions, d'une part, entre les individus qui appartiennent aux différents groupes sociaux formant un pays et, d'autre part, entre ces sociétés et l'environnement physique, sociopolitique, éthique, religieux, économique et géopolitique.
- **Pour obtenir la paix** et la rendre durable, il faut agir sur ces différents facteurs de telle sorte qu'ils ne produisent pas des effets contraires.
- **Les religions** sont l'un de ces facteurs qui peuvent favoriser la paix, mais si elles font l'objet d'instrumentalisation idéologique, elles peuvent produire des effets pervers et menacer la paix civile et la cohésion sociale.
- Si elles expriment le meilleur d'elles-mêmes, elles peuvent, en revanche, apporter une précieuse contribution à la promotion et à la consolidation de ces valeurs qui garantissent la paix sociale ou le vivre-ensemble.

# Introduction 2/3

- Mais il faut d'abord que, dans la pratique de ces religions, les croyants renoncent à toute forme d'intolérance religieuse, de violence ou de repli identitaire.
- Il est indéniable que les textes sacrés de toutes les religions monothéistes abrahamiques entretiennent un rapport ambigu avec la violence, même si la paix et le bonheur éternels demeurent les finalités ultimes de ces religions.
- Pour que les religions contribuent efficacement à la promotion de la paix, il est nécessaire d'interpréter les données de la foi et des traditions religieuses de sorte que les religions œuvrent à la promotion des valeurs de tolérance, de non-violence, de dialogue et de réconciliation.

# Introduction 3/3

- Comment les croyants des différentes religions s'efforcent-elles de témoigner de ces valeurs et de les mettre en œuvre au service de la paix et de la cohésion sociale au Burkina Faso, dans un contexte de crise sécuritaire et d'extrémisme violent?
- C'est l'objet de ma communication qui s'articulera en quatre points :
  - I. La promotion de la tolérance ;
  - II. La promotion d'une éthique de non-violence et de bienveillance ;
  - III. La promotion du dialogue interreligieux ;
  - IV. La pratique d'une médiation spirituelle et sociopolitique

# I. La promotion de la tolérance 1/3

- La tolérance peut s'entendre en deux sens : comme respect des différences et comme indulgence.

## *1.1. La tolérance comme respect des différences*

- Il s'agit ici des différences que manifeste chaque personne ou chaque groupe à travers ses opinions, ses actions, ses croyances, ses coutumes, ses traditions, ses options idéologiques ou philosophiques et son mode de vie.
- Ainsi définie, la tolérance est un devoir que fonde le droit de chacun au respect de sa différence.
- Cependant, ce devoir de tolérance a une limite, celle de l'intolérance, car il est moralement intolérable de tolérer l'intolérance qui est la négation ou la violation de la dignité des personnes dans l'expression de leurs différences.

# I. La promotion de la tolérance 2/3

- C'est dans ce premier sens qu'on parle de tolérance religieuse qui est le respect des différences en matière de croyances, de pratiques et de morales religieuses et l'acceptation du pluralisme religieux comme un fait positif.
- Le peuple burkinabè a la bonne réputation d'être un peuple tolérant parce que ses membres, dans leur grande majorité, ont reçu, par tradition culturelle et religieuse, une éducation à la tolérance ou à l'acceptation de l'autre dans ses différences.
- Aujourd'hui, on a malheureusement des raisons de craindre que ce logiciel de tolérance au cœur de nos pratiques religieuses et culturelles soit violemment remplacé par celui de l'intolérance que certains croient avoir la mission divine de prêcher.
- On peut se réjouir au Burkina de constater que la majorité des croyants des différentes religions sont tolérants, c'est-à-dire respectueux des différences religieuses, dans la coexistence pacifique entre croyants de religions différentes

# I. La promotion de la tolérance 3/3

## *1.2. La tolérance comme indulgence*

- Dans ce deuxième sens, la tolérance signifie le renoncement à un droit personnel dont la privation ou la violation volontaire ou involontaire ne fait pas l'objet d'une plainte ou n'entraîne pas une action en justice ou un acte de vengeance.
- Cette tolérance s'inscrit non dans le domaine du droit mais dans celui de la morale personnelle qui peut motiver certaines personnes à témoigner des qualités de maîtrise de soi, de patience, de bienveillance et de pardon pour se montrer indulgentes.
- Certains croyants, s'inscrivant dans la logique des morales religieuses ou spirituelles qui enseignent le pardon ou la miséricorde comme un devoir de cohérence, considèrent que le devoir de tolérance inclut le devoir de pardonner à autrui et d'être indulgent à son égard.
- Cette forme de tolérance est la condition de la paix et de la réconciliation dans certaines situations de crises ou de conflits violents.

## II. La promotion d'une éthique de non-violence et de bienveillance 1/2

- Les religions, dans leur grande majorité, contiennent chacune une morale religieuse qui prescrit ce que les adeptes doivent faire, et les met en garde contre ce qu'il ne faut pas faire.
- Ces morales religieuses peuvent se résumer à ce qu'il est convenu d'appeler la règle d'or, qu'on trouve dans toutes les grandes traditions religieuses.
- Elle s'énonce dans sa forme négative comme principe de non-violence : « Ce que tu n'aimes pas qu'on te fasse, ne le fais à personne ».
- Dans sa forme positive, cette règle d'or s'énonce comme principe de bienveillance : « Ce que tu veux que les autres fassent pour toi, fais-le aussi pour eux ».
- C'est un principe de réciprocité qui s'inscrit dans une logique de cohérence.

## **II. La promotion d'une éthique de non-violence et de bienveillance 2/2**

- L'éthique de non-violence et de bienveillance nous révèle que la grandeur morale et la sagesse d'un être humain réside dans sa capacité à ne pas rendre le mal pour le mal, à ne pas répondre à la violence par la violence, mais à vaincre la haine par l'amour et le pardon.
- Là où les croyants témoignent de ces valeurs morales et spirituelles, ils incarnent l'humanité dans ce qu'elle a de meilleur et contribuent ainsi à humaniser leurs sociétés en les orientant vers des aspirations nobles telles que la justice, la cohésion sociale et la paix.
- Les prescriptions et les interdits religieux ont pour finalité ultime le maintien ou le rétablissement de l'harmonie ou de la paix entre les humains (dimension sociale), entre les humains et Dieu (dimension spirituelle) et entre les humains et leur environnement naturel (dimension écologique).

# III. La promotion du dialogue interreligieux 1/2

- La promotion du dialogue interreligieux est au service de la paix parce que ce dialogue est le meilleur moyen de prévention et de gestion des conflits qui pourraient compromettre la paix entre les croyants de religions différentes et menacer la cohésion sociale au Burkina.
- Si l'esprit du dialogue anime beaucoup de croyants, c'est parce qu'ils ont conscience que ce qu'ils ont en commun est plus important que ce qui les différencie et que les différences qui existent entre eux pourraient les diviser et les opposer s'ils ne les acceptent pas comme des faits positifs et un droit légitime.
- Dans le contexte de crise multiforme que nous traversons et qui justifie chez certains croyants des réflexes de repli identitaire, il ne semble plus évident, malheureusement, que les différences qui nous distinguent sont secondaires par rapport à ce que nous avons en commun.

# III. La promotion du dialogue interreligieux 2/2

- Les leaders religieux et les leaders d'opinion qui rappellent cette vérité sont malheureusement de moins en moins audibles parce que la voix de ceux qui travaillent à ériger des murs entre les humains, à tracer des frontières dogmatiques et idéologiques entre les croyants et à prôner le séparatisme dans les prescriptions juridiques, le code vestimentaire et dans l'habitat séduit des croyants de plus en plus nombreux.
- C'est en adhérant à la culture du dialogue interreligieux que les croyants seront capables de partir de ce qu'ils ont en commun pour accueillir comme une richesse les différences dont ils sont porteurs et pour valoriser ce que chacun a de meilleur à offrir à la société.
- Mais pour que le dialogue interreligieux soit fructueux, il faut que les croyants des différentes religions adoptent consensuellement une méthode efficace.

# IV. La pratique d'une médiation spirituelle et sociopolitique 1/4

- En vertu de leur conception de la vie bonne et de ce qu'elles considèrent comme la meilleure politique et la meilleure société, les religions encouragent leurs adeptes à prier pour les gouvernants, pour le maintien ou le rétablissement de la paix civile, pour plus de justice sociale, pour le progrès social et la moralisation de la vie politique.
- En vertu de leur neutralité politique consacrée par le principe de laïcité et du charisme de certains leaders religieux, les religions assurent souvent la médiation sociopolitique dans les graves crises et les conflits qui menacent la paix sociale et la cohésion sociale.
- Cette double médiation par la prière d'intercession et par l'exercice de la fonction de médiation sociopolitique souligne le rôle indispensable des religions au Burkina Faso dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale.

# IV. La pratique d'une médiation spirituelle et sociopolitique 2/4

- Si l'efficacité de la deuxième forme de médiation ne fait pas de doute, comme en témoigne le taux très élevé de confiance dont les populations créditent les leaders coutumiers et religieux quant à leur capacité à prévenir et à gérer les conflits, l'efficacité de la première forme de médiation, c'est-à-dire la prière d'intercession pour la paix n'est pas évidente.
- Ce serait faire preuve de présomption que de croire le contraire, puisqu'il semble que, en dépit de la multiplication et de l'intensification des prières pour la paix et la fin du terrorisme, les effets spectaculaires de cette médiation spirituelle se font toujours attendre.
- Bien sûr, certains pourraient penser que la situation serait pire que ce qu'elle est sans ces prières pour la paix. Je n'ai personnellement aucune raison d'en douter, mais je n'ai non plus aucune raison de le présumer.

# IV. La pratique d'une médiation spirituelle et sociopolitique 3/4

- Posons alors cette double question peu confortable pour nous croyants : Si les prières des croyants ne sont pas si efficaces qu'ils l'auraient souhaité, est-ce parce que Dieu est indifférent au sort des humains ou est-ce parce que la plupart des croyants ont une conception ritualiste et magique de la prière ?
- Notre foi en Dieu amour ne nous permet pas d'adhérer à la première hypothèse formulée implicitement dans la question, celle d'un Dieu indifférent au sort des humains.
- Il faut donc considérer la deuxième hypothèse, celle d'une mauvaise conception de la prière.
- Si les croyants la considèrent comme un rite sans lequel Dieu ne se déciderait pas à agir en leur faveur, ils manifestent par là qu'ils en ont une conception magique.

# IV. La pratique d'une médiation spirituelle et sociopolitique 4/4

- Il importe de souligner que la prière n'a pas pour but de transformer Dieu mais de transformer d'abord celui qui prie et, par suite, ceux pour qui il prie, en les rendant plus attentifs aux autres, plus justes, plus généreux, moins violents, plus inspirés dans la recherche des solutions aux difficultés rencontrées et plus résilients dans les épreuves, dans les crises et face aux mutations socioculturelles et politiques qui transforment la société.
- Si tous ceux qui prient dans les églises, les temples et les mosquées laissaient désarmer leurs cœurs et leurs mains par l'humble puissance de la prière, le Burkina serait déjà en paix, vu le nombre de croyants qui pratiquent assidument la prière dans les lieux de culte. C'est malheureusement loin d'être le cas.
- D'où il faut comprendre que la prière ne produit pas des effets magiques et instantanés, sans l'engagement des croyants dans des actions en faveur de la paix, de la tolérance et la cohésion sociale.

# Conclusion

- La contribution des croyants de toutes les religions à l'instauration de la paix au Burkina exige une véritable conversion et le renoncement à toute pratique qui menace la paix, divise les communautés, détruit la vie humaine et viole les droits humains fondamentaux.
- Dans cette logique, la piété religieuse n'est authentique que si le culte rendu à Dieu nous engage à œuvrer pour la cohésion sociale, la paix et le développement intégral de tout être humain.
- A ce titre, même les actes les plus religieux comme la prière ont une dimension éthique et politique, puisqu'ils nous disposent, en principe, à œuvrer pour la paix, la justice et l'amour fraternel.